COMPTE RENDU INTEGRAL

2

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

M. le président. L'ordre du jour appelle les questions au Gouvernement.

Nous commençons par les questions du groupe socialiste.

VISITE DU GENERAL JARUZELSKI A PARIS

M. le président. La parole est à M. Boucheron (Ille-et-Vilaine).

M. Jean-Michel Boucheron *(Ille-et-Vilaine).* Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Président de la République a répondu dans la matinée à la demande d'entretien présentée par le général Jaruzelski. *(Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Depuis mai 1981, la défense des droits de l'homme est l'un des axes fondamentaux de la politique française. *(Approbations sur les bancs des socialistes. – Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Afrique du Sud, Afghanistan, Chili, Union soviétique, Pologne, autant de pays, autant de questions qui ont conduit le Président de la République, le Gouvernement, à agir pour donner le point de vue de la France.

On se rappelle, par exemple, que François Mitterrand a évoqué haut et fort le sort de l'académicien soviétique Andrei Sakharov dans un discours prononcé au Kremlin.

M. Emmanuel Hamel. Pour quel résultat ?

M. Jean-Michel Boucheron *(Ille-et-Vilaine).* Personne ne doute qu'il aura eu la même attitude, ce matin, avec le général Jaruzelski. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.).*

M. Emmanuel Hamel. Un bourreau !

M. Jean-Michel Boucheron *(Ille-et-Vilaine).* Hier, déjà, M. François Mitterrand, conformément aux engagements de la France, a rappelé notre solidarité à l'égard du peuple polonais. *(Exclamations sur les mêmes bancs.)*

Cette solidarité doit s'exprimer par toutes les voies possibles. Le contact direct est aussi l'un des moyens de faire avancer les choses dans ce pays. *(Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

M. Emmanuel Hamel. Recevez Pinochet pendant que vous y êtes !

M. Jean-Michel Boucheron *(Ille-et-Vilaine).* Monsieur le Premier ministre, alors qu'une partie de l'opinion publique s'interroge, pouvez-vous expliquer le sens de cette rencontre ? *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Claude Gaudin. Il n'est pas allé manifester ?

M. Laurent Fabius, *Premier ministre.* Monsieur le député, la question que vous me posez...

M. Marc Lauriol. ... très intéressante !

M. Gilbert Gantier. ... et tout à fait spontanée !...

M. le Premier ministre. ...est probablement la plus difficile à laquelle j'ai eu à répondre depuis que je suis entré en fonction. *(Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

M. Marc Lauriol. La voix de son maître !

M. le Premier ministre. Mais c'est précisément parce qu'elle est difficile que je veux le faire personnellement. Je fais partie de ceux qui, comme beaucoup dans cette assemblée, ont été profondément heurtés et ont manifesté leur désapprobation...

M. Emmanuel Aubert. Le mot « désapprobation » est faible !

M. le Premier ministre. ...lors de ce qu'il est convenu d'appeler les événements de Pologne...

M. Emmanuel Aubert. C'est le moins que l'on puisse dire !

M. le Premier ministre. ...qui sont dans toutes les mémoires. C'est la raison pour laquelle – pourquoi le cacher ? – la visite, même rapide en France du chef d'Etat polonais, m'a personnellement troublé. *(Interruptions sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

Un député communiste. Et celle d'Hassan II ?

M. François Fillon. Restez, quand même ! Vous n'allez pas démissionner ?

M. Jean-Pierre Soisson. Vous prenez vos distances ?

M. Claude Estier. Taisez-vous, messieurs !

M. le Premier ministre. Dans une discussion avec le chef de l'Etat, j'ai, comme il est normal, posé les questions qui me venaient à l'esprit et je voudrais à vous-même, monsieur le député, qui m'interrogez, ainsi qu'à toute l'Assemblée nationale donner les réponses que M. le Président de la République a bien voulu me faire.

M. Alain Madelin. C'est le « petit télégraphiste » de l'Elysée !

M. Claude Estier. Taisez-vous, monsieur Madelin !

M. le Premier ministre. Le premier élément de réponse, c'est que le Président de la République estime qu'il doit exister des relations d'Etat à Etat entre deux pays comme la Pologne et la France.

M. Emmanuel Hamel. Et le Chili ?

Un député de l'union pour la démocratie française. Et le ministère des affaires étrangères ?

M. le Premier ministre. Dans un passé récent, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne a rencontré le chef de l'Etat polonais.

M. Emmanuel Aubert. Et on reprend les mêmes exemples !...

M. le Premier ministre. De même, il y a eu une rencontre entre le Président du Conseil italien et le chef de l'Etat polonais. Dans un domaine différent, il est vrai, mais chacun l'a en mémoire, sa Sainteté le Pape s'est rendu en Pologne. *(Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Gabriel Kaspereit. Tout et n'importe quoi ! C'est une honte !

Un député de l'union pour la démocratie française. C'est Jean-Paul Mitterrand !...

M. le Premier ministre. Le sentiment du Président de la République est que l'intérêt de la Pologne et l'intérêt de la France sont que des relations existent entre ces deux pays et leurs dirigeants.

M. Alain Madelin. Et pourquoi pas avant ?

M. Gilbert Gantier. Et l'Afrique du Sud ?

M. le Premier ministre. La deuxième observation, mesdames, messieurs, est que cette rencontre, à la demande du chef de l'Etat polonais, ne signifie en aucun cas de la part de la France approbation de la politique suivie dans ce pays...

M. Gilbert Gantier. Il ne manquerait plus que ça !

M. Marc Lauriol. C'est un minimum.

M. le Premier ministre. ... et en aucun cas, bien sûr, approbation de l'attitude de ses dirigeants à propos du problème des libertés et des droits de l'homme.

M. Emmanuel Hamel. Vous attendiez un changement d'attitude pour les recevoir !

M. le Premier ministre. Au contraire, l'entretien a été consacré très largement du côté français à faire valoir les critiques sévères que nous avions à faire de ce double point de vue.

M. Gilbert Gantier. Il vous a fait un compte rendu ?

M. le Premier ministre. La troisième observation, qui vaut pour l'ensemble de ceux qui sont présents, c'est que la décision de recevoir ou de ne pas recevoir un chef d'Etat étranger relève du Président de la République et de lui seul.

Un député socialiste. Très bien !

M. Gabriel Kaspereit. Curieuse conception de la démocratie !

M. le Premier ministre. Personnellement, comme Premier ministre, je n'ai, à ces observations du Président de la République, rien à ajouter, à l'exception de ceci :

M. Emmanuel Aubert. Vous mettez en touche !

M. le Premier ministre. Quand on lui a appris cette rencontre, M. Lech Walesa a dit en substance : il faudra juger cette rencontre à l'efficacité qu'elle aura pour le peuple polonais. Je partage pleinement ce sentiment. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. François Fillon. Il a un fusil dans le dos !

M. Michel Noir. Quand démissionnez-vous, monsieur Fabius ?

SOMMET EUROPEEN DE LUXEMBOURG

M. le président. La parole est à M. Chanfrault.

M. Guy Chanfrault. Monsieur le ministre des relations extérieures, le Conseil européen de Luxembourg, qui s'est achevé hier, avait pour objet d'étudier les modalités d'une relance européenne. Très attachée à cette relance, la France avait fait, à Fontainebleau notamment, un certain nombre de propositions qu'il convenait de préciser. Tel était l'objet de la réunion qui s'est achevée et je souhaiterais en connaître les conclusions essentielles. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des relations extérieures.

M. Roland Dumas, *ministre des relations extérieures.* Monsieur le député, le Conseil européen s'est achevé cette nuit à Luxembourg. On peut considérer qu'il s'est terminé sur un succès, qui n'était pas évident dans les jours qui ont précédé cette réunion.

Vous avez bien voulu rappeler que le processus de révision du traité de Rome avait été mis en place lors du Conseil de Fontainebleau, sous présidence française. C'est à cette occasion qu'ont été constitués deux comités dont les rapports ont été approuvés au Conseil de Milan en 1983. C'est encore au Conseil de Milan que la décision a été prise de tenir une conférence intergouvernementale qui procéderait à la révision du traité de Rome.

C'est dans ces conditions que s'est ouverte la réunion de Luxembourg. On peut considérer que le Conseil s'est achevé sur un compromis certes, mais un compromis de progrès. Des décisions ont été prises dans différents domaines et je me propose maintenant, pour répondre précisément à votre question, de les examiner.

En ce qui concerne la Communauté économique, les progrès enregistrés peuvent être regroupés autour de trois idées générales : approfondissement, amélioration du fonctionnement, extension.